

Virus respiratoire syncytial (VRS) Anticorps préventifs : *Ce que vous devez savoir*

Pourquoi se faire vacciner avec un anticorps préventif anti-VRS ?

Un anticorps préventif contre le virus respiratoire syncytial (VRS) peut prévenir les maladies pulmonaires graves causées par le VRS.

Le VRS est un virus respiratoire fréquent qui provoque généralement des symptômes légers semblables au rhume mais peut aussi affecter les poumons. Les symptômes de l'infection par le VRS peuvent comprendre un écoulement nasal, une diminution de l'appétit, une toux, des éternuements, de la fièvre ou une respiration sifflante.

Tout le monde peut être infecté par le VRS et presque tous les enfants contractent une infection par le VRS avant l'âge de 2 ans. Si la plupart des enfants guérissent d'une infection par le VRS en une semaine ou deux, l'infection par le VRS peut s'avérer dangereuse pour les nourrissons et certains jeunes enfants, entraînant des difficultés respiratoires, un faible taux d'oxygène et une déshydratation. Aux États-Unis, le VRS est la cause la plus fréquente de bronchiolite (inflammation des petites voies respiratoires dans les poumons) et de pneumonie (infection des poumons) chez les enfants de moins d'un (1) an. Les enfants qui tombent malades à cause du VRS peuvent devoir être hospitalisés, et certains risquent la mort.

Anticorps préventifs anti-VRS

L'anticorps préventif anti-VRS (nom générique : nirsévimab, nom commercial : Beyfortus) est une injection qui prévient la forme grave de la maladie à VRS chez les nourrissons et les jeunes enfants. Les anticorps sont des protéines avec lesquelles le système immunitaire de l'organisme lutte contre les germes nocifs. Comme les vaccins traditionnels, les anticorps préventifs sont des immunisations qui protègent contre un agent pathogène spécifique. Les deux sont des vaccins, mais chacun assure l'immunité avec une méthode différente. Le nirsévimab est une immunisation qui fournit des anticorps directement au receveur. Les vaccins traditionnels sont des immunisations qui stimulent le système immunitaire du receveur à produire des anticorps.

Les nourrissons nés pendant la saison du VRS (généralement au printemps) doivent recevoir une (1) dose unique de l'immunisation contre le VRS dans la semaine suivant la naissance. La plupart des nourrissons dont les mères ont reçu le vaccin contre le VRS n'ont pas besoin de recevoir le nirsévimab également. Tous deux protègent les nourrissons contre le VRS sévère en fournissant des anticorps de la mère au nourrisson ou directement au nourrisson. La plupart des nourrissons auront probablement besoin d'une seule protection : soit du vaccin maternel contre le VRS, soit du nirsévimab (pas des deux). Cependant, dans certaines situations, le nirsévimab peut être recommandé chez un nourrisson après que la mère a reçu un vaccin contre le VRS.

Les nourrissons nés en dehors de la saison du VRS et âgés de moins de 8 mois devraient recevoir une dose unique de vaccin contre le VRS peu avant leur première saison du VRS (généralement à l'automne), mais les nourrissons de moins de 8 mois qui n'ont pas encore reçu de dose pourront en recevoir une à tout moment de la saison.

Certains nourrissons et jeunes enfants présentant un risque accru de maladie grave à VRS peuvent avoir besoin d'une dose unique de l'anticorps anti-VRS avant ou pendant leur deuxième saison de VRS.

Les anticorps préventifs contre le VRS peuvent être administrés en même temps que les vaccins systématiquement recommandés pour les nourrissons et les jeunes enfants.

Parlez-en avec votre professionnel de santé

Informez votre professionnel de santé si la personne recevant l'anticorps préventif présente :

- Des antécédents de réactions allergiques graves à un anticorps préventif anti-VRS (nirsévimab) ou à l'un de ses composants,
- Un trouble hémorragique, ou
- Une maladie aiguë modérée ou sévère.

Dans certains cas, le professionnel de santé qui suit votre enfant peut décider de remettre l'administration préventive d'anticorps anti-VRS à une prochaine visite.

Les personnes atteintes d'une maladie mineure, comme un rhume, peuvent recevoir en toute sécurité un anticorps préventif contre le VRS. Les personnes modérément ou gravement malades devront généralement attendre d'être guéries.

Votre professionnel de santé pourra vous donner plus d'informations à ce sujet.

Risques de réaction aux anticorps préventifs anti-VRS

Après avoir reçu un anticorps préventif contre le VRS, votre enfant pourrait ressentir une douleur temporaire, une rougeur ou un gonflement à l'endroit de l'injection, ou encore une éruption cutanée.

Comme pour tout médicament, il existe un risque très faible que l'immunisation contre le VRS provoque une réaction allergique grave, d'autres lésions graves, voire le décès.

Une réaction allergique pourrait survenir après le départ de votre enfant de l'hôpital ou la clinique. Si vous observez des signes de réaction allergique grave (par ex. urticaire, gonflement du visage et de la gorge, difficulté à respirer, accélération du rythme cardiaque, étourdissements ou faiblesse), appelez le 9-1-1 et amenez l'enfant à l'hôpital le plus proche.

Si vous constatez un autre symptôme qui vous préoccupe, quel qu'il soit, appelez votre professionnel de santé.

Que faire en cas de problème grave ?

Si votre enfant a reçu un anticorps préventif contre le VRS sans avoir reçu de vaccin en même temps, et que vous suspectez une réaction indésirable, vous ou votre professionnel de santé pouvez soumettre un rapport sur <https://www.fda.gov/medwatch> ou par téléphone au 1-800-FDA-1088.

Si votre enfant a reçu un anticorps préventif contre le VRS et un vaccin en même temps et que vous suspectez une réaction indésirable, vous ou votre professionnel de santé devez le signaler au système de déclaration des événements indésirables liés aux vaccins [Vaccine Adverse Event Reporting System \(VAERS\)](https://vaers.hhs.gov/) <https://vaers.hhs.gov/> ou appeler le 1-800-822-7967. Dans votre rapport, notez que votre enfant a reçu une vaccination contre le VRS avec un vaccin.

Remarque : MedWatch et VAERS sont uniquement destinés à recevoir les signalements de réactions. Les membres du personnel de MedWatch et VAERS ne donnent pas de conseils médicaux.

Pour en savoir davantage

- Parlez-en à votre médecin.
- Contactez le service de santé de votre ville ou de votre État.
- Consultez le site Web de la Food and Drug Administration des États-Unis à l'adresse [Drugs@FDA : Médicaments approuvés par la FDA](https://www.fda.gov/oc/ohrt/).
- Contactez les Centers for Disease Control and Prevention (CDC) (Centres américains pour le contrôle et la prévention des maladies) :
 - o Appelez le 1-800-232-4636 (1-800-CDC-INFO) ou
 - o Visitez le site Web du CDC <https://www.cdc.gov/rsv/about/prevention.html>

